



Pour faire une demande de droits et prestations auprès de votre maison départementale des personnes handicapées (MDPH), vous pouvez désormais vous rendre sur le site internet MDPH en ligne :

→ mdphenligne.cnsa.fr ←

- → MDPH en ligne est gratuit, sécurisé et 100% accessible.
- Il s'adresse aux personnes en situation de handicap, à leurs proches aidants et à leurs représentants légaux.
- MDPH en ligne est une version numérique du formulaire papier.

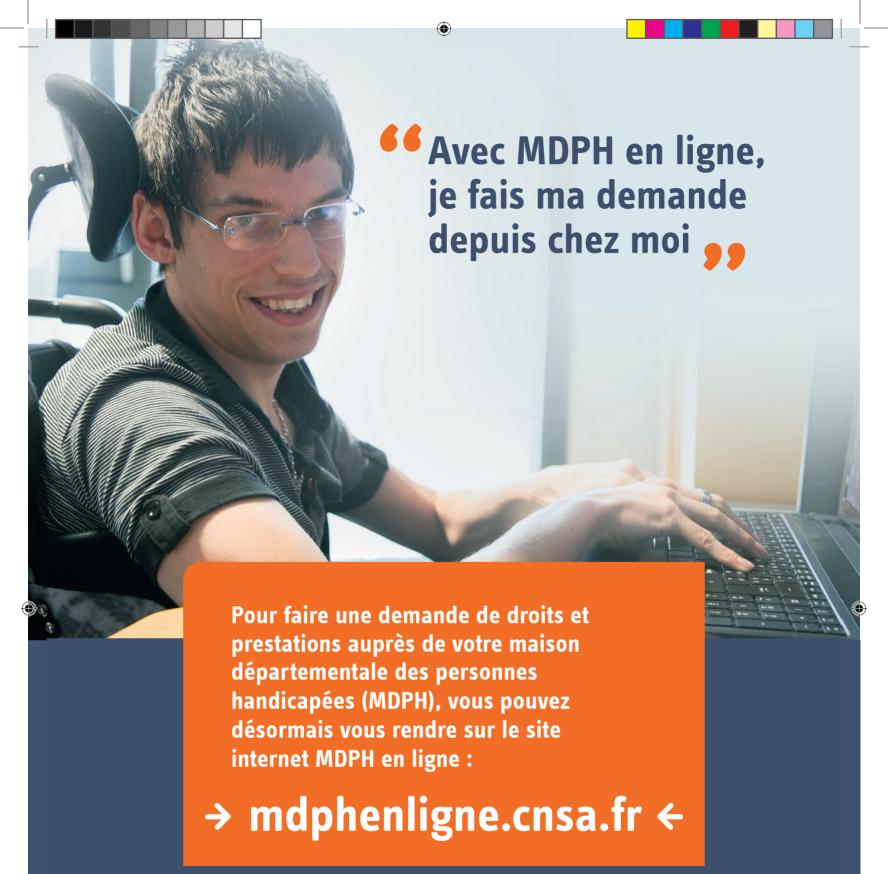






- → MDPH en ligne est gratuit, sécurisé et 100% accessible.
- Il s'adresse aux personnes en situation de handicap, à leurs proches aidants et à leurs représentants légaux.
- MDPH en ligne est une version numérique du formulaire papier.





- → MDPH en ligne est gratuit, sécurisé et 100% accessible.
- Il s'adresse aux personnes en situation de handicap,
 à leurs proches aidants et à leurs représentants légaux.
- → MDPH en ligne est une version numérique du formulaire papier.

